L'Écho de Saint-François
DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD
JUIN 2010
VOL. 18 Nº 7

Jeunes femmes à l'honneur

- L'une poursuit sa carrière professionnelle
- L'une aspire à gravir les échelons de la mode
- L'une poursuit sa progression en entreprise

Mélanie Simard

Sandra Proulx

Peggy Gendron

L'Écho de Saint-François
DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD

C.P. 128
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Québec)
G0R 3A0
Tél. et fax: 418 **259-2177**
courrier électronique: **echosf@globetrotter.net**

VEUILLEZ NOTER

La date de remise des articles, des publicités et des petites annonces est le **13** de chaque mois.

ADMINISTRATEURS

Raynald Laflamme	Président	259-2659
Jean Gendron	Vice-président	259-2213
Nicole L. Couture	Secrétaire	259-7884
Camille Laliberté	Trésorier	259-2210

DIRECTEURS

Louisette Pellerin	259-7004
Sonia Girard	259-2686

Publicité
Raynald Laflamme
Petites annonces
Raynald Laflamme
Maquette et mise en page
Raynald Laflamme, Pierre Cauffopé
Montage première page
Raynald Laflamme
Traitement de l'information textuelle
Angèle Morin
Abonnement
Jean Gendron
Recrutement et membership
Louisette Pellerin
Impression
Impressions Rive-Sud

L'Écho de St-François est soutenu par le ministère de la Culture et des Communications du Québec

Culture et Communications Québec

Journal communautaire réalisé bénévolement

Les lettres et les articles doivent être dûment signés par leurs auteurs.

Le journal n'assume aucune responsabilité quant aux idées émises dans ses différentes composantes.

De plus, le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère libelleux ou encore de l'abréger ou de la corriger avant publication.

TARIFS PUBLICITAIRES

	Coût mensuel	Coût annuel
Carte d'affaires	30,00$	230,00$
1/4 page	45,00$	345,00$
1/2 page	75,00$	575,00$
1 page	112,50$	1035,00$
Bandeau 1re	104,50$	1045,00$
1/2 bandeau 1re	60,50$	605,00$
Petite annonce	3,00$	

ABONNEMENT

Extérieur	4,00$	35,00$
USA	5,00$	45,00$

Gratuit pour tous les résidants de Saint-François

Nos DE TÉLÉPHONE IMPORTANTS

Ambulance	911
CLSC Antoine-Rivard	418-248-2572
Feu	911
Municipalité	418-259-7228
Centre anti-poison du Québec	1-800-463-5060
Tel-Jeunes	1-800-263-2266

AMECQ
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC

Tirage certifié AMECQ

SOMMAIRE

Mélanie Simard: nouvelle directrice générale au CLD..... 5

Sandra Proulx présente ses créations de vêtements.....7, 14

Peggy Gendron : une jeune entrepreneure d'ici 9, 16

Les carrefours jeunesse-emploi (CJE).....11

Mathieu Tremblay représentera Saint-François 13

Dernière activité de l'année pour les Fermières..... 15

Bibliothèque du Rocher 15

Jason Létourneau bousier de la Fondation Sport-Études 17

L'École Internationale de Musique.....17

Les Débrouillards 19

Sondage pour activités en piscine 19

Sudoky..... 19

Au fil des jours 20

Devenez membre 21

L'Écho municipal..... 10 pages

Nouvelles matières électroniques acceptées à la récupération

De nouvelles matières dites électroniques s'ajouteront à la récupération du matériel informatique dès le 1er juin 2010. Vous êtes invités à vous départir de façon sécuritaire de ce type de matériel, au lieu de dépôt situé au Garage municipal, le samedi de 8 h à 12 h. Les téléviseurs, les consoles de jeux vidéo, appareils photo numériques, caméscopes ne sont quelques-uns des appareils électroniques acceptés (voir liste).

C'est grâce au CFER de Bellechasse (Centre de formation en Entreprise et Récupération) et à leur nouveau débouché que toutes ces matières peuvent maintenant être revalorisées avec ce recycleur certifié. Rappelons que tout ce matériel informatique et électronique collecté est démantelé, rassemblé et récupéré de façon sécuritaire. Cette initiative réduira davantage ces matières à l'enfouissement, et contribuera à favoriser le réemploi et le recyclage.

Matériel informatique accepté : Ordinateurs de bureau, portables, de poche et les tablettes PC, et leurs périphériques, imprimantes, numérisateurs, télécopieurs, photocopieurs, graveurs, routeurs, serveurs, disques durs, cartes mémoire, clés USB, haut-parleurs, webcams, écouteurs et autres composantes informatiques.

Matériel électronique accepté : Téléviseurs, appareils téléphoniques, lecteurs, enregistreurs, amplificateurs, récepteurs numériques, baladeurs numériques (exemple IPod), émetteurs-récepteurs portatifs, appareils photo numériques, cadres numériques, caméscopes, systèmes de localisation GPS, etc.

Matériel refusé : Micro-ondes, appareils électroménagers (gros et petits), balayeuses, outils électriques, etc.

Source : Yves Laflamme, dir. Général
Municipalité Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

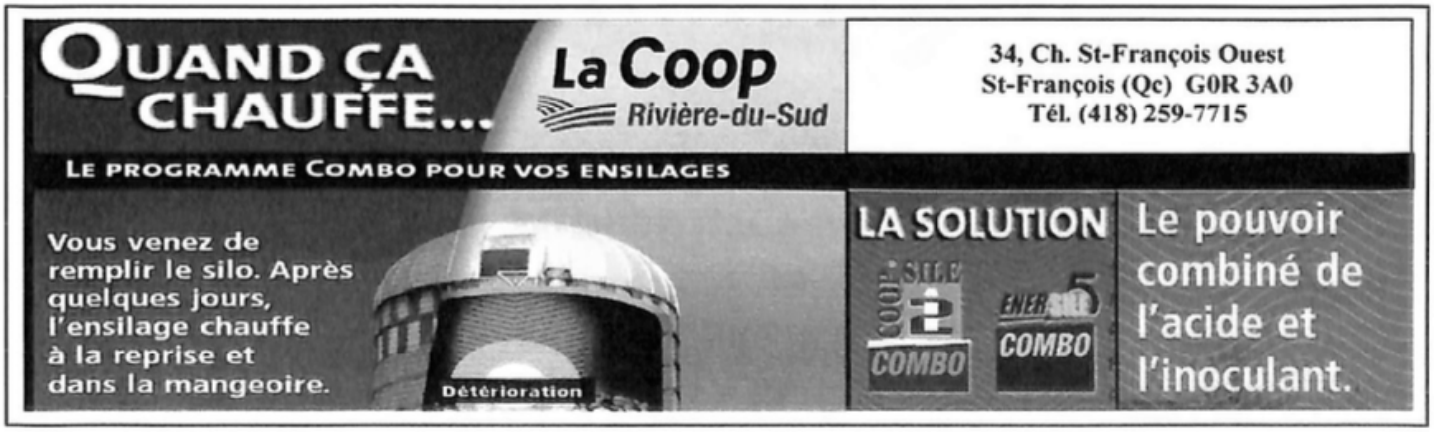

Agriculteurs et éleveurs...

GHISLAIN VÉZINA

ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN
Industriel - Commercial - Résidentiel

Magasin de matériel électrique
418 234-1360
3, du Bassin Sud, Montmagny • RBQ: 8310-7359-06

Nous inspection votre installation électrique pour vous protéger des surtensions.

GARAGE GGB SAMSON
873, Rang Nord
St-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud
G0R 4B0

SERVICE PROFESSIONNEL
. Mécanique
. Carrosserie
. Achat et vente d'autos
. Pièces usagées
. Remorquage

TÉL.: 418•248•1422 FAX.: 418•248•7074
@: ggbsamson@globetrotter.net
Visitez notre site web: GGBSAMSON.COM

Votre centre autorisé de recyclage d'autos de la région

Auto PLACE

LEMIEUX PARENT THÉBERGE
AVOCATS S.N.

Vous, vos droits
et nous...
Depuis plus de 30 ans!

63, boulevard Taché Ouest, bur. 102, Montmagny, Québec G5V 3A3
Téléphone : **418 248-3114** | Télécopieur : **418-248-2945**
lemieuxparenttheberge@cgocable.ca

CLD de la MRC de Montmagny

Mélanie Simard: nouvelle directrice générale

À la suite de la dernière séance du conseil d'administration du CLD de la MRC de Montmagny tenue le 5 mai dernier, d'importants changements ont été apportés à la structure de l'organisation afin de mieux répondre aux besoins du milieu. En effet, après avoir assuré la direction générale pendant six années, Mme Nathalie Cloutier se consacrera désormais à des fonctions de commissariat industriel et touristique. Quant à elle, Mme Mélanie Simard prendra le relais à la direction générale.

Depuis maintenant trois ans, le CLD de la MRC de Montmagny s'est vu assigner de nouvelles responsabilités, notamment la démarche de diversification de Montmagny-Sud et le dossier du développement touristique. Ces nouveaux mandats ont d'ailleurs fait passer l'organisation de 7 à 14 employés et, par conséquent, augmenté considérablement le temps devant être alloué à la gestion de l'organisation. De plus, l'importance des dossiers industriels et touristiques en cours a aussi forcé le CLD à réfléchir à l'organisation des tâches puisque ces deux secteurs relevaient également de la direction générale.

Des changements

Originaire et résidante de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, Mme Simard a joint l'équipe du CLD en septembre 2009 après avoir occupé pendant six ans un poste de direction dans la MRC de Bellechasse. Cette dernière, qui apprécie particulièrement le travail d'équipe et la gestion de personnel, pourra également mettre à profit son expérience en développement organisationnel, en financement et en développement régional.

Mélanie Simard, au centre, en présence de Nathalie Cloutier et Ghyslaine Picard.

Quant à elle, Mme Cloutier ne cesse de voir des opportunités de développement à saisir pour la région depuis son entrée en poste. De pouvoir se concentrer sur les dossiers relevant du commissariat industriel et touristique, en étant libérée de la gestion quotidienne de l'organisation, la placera dans une dynamique qui lui permettra d'exploiter tout son potentiel et celui de la région.

«Nous sommes très heureux et confiants de l'arrivée de Mme Simard à la tête du CLD d'autant plus qu'elle pourra jumeler son expérience à celle de Mme Cloutier et du reste de l'équipe. Il est plutôt surprenant qu'une direction générale souhaite demeurer au sein de l'organisation, mais ces changements organisationnels ont été apportés à l'initiative de Mme Cloutier. Pour le conseil d'administration, ceux-ci se présentent comme une opportunité des plus intéressantes», de conclure la présidente, Mme Ghyslaine Picard.

Source: CLD de la MRC de Montmagny

AFL
Groupe Financier
UN CHOIX DE CONFIANCE
COURTIER EN ASSURANCES DE DOMMAGES DES PARTICULIERS ET DES ENTREPRISES
CONSEILLERS EN SÉCURITÉ FINANCIÈRE
Andrée-Anne Vézina
Caroline Lévesque
Pierre Paré
Denise Prévost
SOUSCRIPTRICE
Bertrand Bélanger
Réal Fontaine
Frédéric Picard
234, boulevard Taché Est
Montmagny (Qc) G5V 1C2
Tél.: 418-248-3358 • Sans frais: 1 800 607-7781
Téléc.: 418-248-4744

LES FONDATIONS
B.A.F.
RBQ 8355-8254-56
9191-4333 Québec Inc.
Bruno Forgues, propriétaire
Tél.: 418-259-2709
Téléc.: 418-472-0505
email: lesfondationsbaf@videotron.ca
Entrepreneur Spécialisé • Fondations résidentielles et commerciales
8, 1re Rue Est, St-François de Montmagny, Qc G0R 3A0

OFFRE D'EMPLOI (ÉTÉ 2010)

La Société de Conservation du Patrimoine de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud inc. offre un emploi à un(e) étudiant(e) inscrit(e) à temps plein, de préférence au niveau universitaire, sinon au niveau collégial.

Durée de l'emploi: 6 semaines à raison de 35 heures/semaine.
Salaire horaire : 10,00$
Intérêt : Histoire locale

Travail principal

- Repérer à l'aide des numéros d'enregistrement inscrits sur l'Index aux immeubles du Registre foncier, les contrats notariés susceptibles de nous révéler tous les propriétaires successifs de chacun des lots de notre paroisse à compter de l'année 1875. Rechercher dans chacun de ces contrats après les avoir enregistrés tous les renseignements désirés.
- Inscrire ces renseignements sur un formulaire approprié.

Adresse de retour: **apiboulet@videotron.ca**

AVIS PUBLIC AUX PROPRIÉTAIRES DE RÉSIDENCES OU BÂTIMENTS AYANT À DISPOSER D'EAUX USÉES ET QUI NE SONT PAS RACCORDÉS À UN RÉSEAU D'ÉGOUT

CALENDRIER DE VIDANGES DES FOSSES SEPTIQUES 2010

CAP-SAINT-IGNACE
DU 24 MAI 2010 AU 17 JUIN *

MONTMAGNY
DU 5 JUILLET 2010 AU 4 AOÛT *

BERTHIER-SUR-MER
DU 5 AU 18 AOÛT *

ST-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD
DU 19 AU 26 AOÛT *

ST-PIERRE-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD
DU 30 AOÛT AU 2 SEPT. ET DU 13 AU 16 SEPTEMBRE *

ST-ANTOINE-DE-L'ISLE-AUX-GRUES
DU 6 AU 9 SEPTEMBRE *

*** Un horaire détaillé vous sera transmis à l'adresse de votre résidence permanente, deux semaines avant le début des travaux.**

Important : Pour 2010, seules les résidences permanentes seront vidangées

Afin de faciliter le travail de l'entrepreneur, certaines règles sont à respecter. Nous vous demandons donc de prendre les mesures suivantes :

- que votre numéro civique soit visible;
- que l'entrée d'auto soit dégagée afin de permettre l'accessibilité du véhicule à la fosse;
- qu'un piquet indique la localisation de la fosse;
- que l'on dégage un minimum de 200 mm (8 pouces) autour des couvercles;
- qu'aucun animal ne soit à proximité.

Si votre résidence n'est pas munie d'une installation vidangeable, bien vouloir nous en faire part par courrier au 159, rue St-Louis, Montmagny (Qc), G5V 1N5 ou par télécopieur au 418-248-4624 ou par courriel à cmercier@montmagny.com.

Pour tout renseignement supplémentaire, communiquer avec Mme Chantal Mercier au 418- 248-5985, poste 231.

Merci de votre coopération

MRC DE MONTMAGNY

Finissante en Confection sur mesure et retouche

Sandra Proulx présente ses créations de vêtements

par Raynald Laflamme

Pour Sandra Proulx la soirée du mercredi 20 mai, entre deux défaites du club de hockey Canadien, est une soirée à marquer d'une pierre blanche. La jeune mère de quatre garçons âgés de 6 à 11 ans a franchi une étape importante de sa vie professionnelle en présentant devant grand public deux années de création dans le cadre de sa formation en Confection sur mesure et retouche.

Elle même étudiante en 1re année en Confection sur mesure et retouche, Érika Sony Beaulieu de Saint-François a porté fièrement les pièces de Sandra Proulx dont cette jupe à carreaux.

Photo: Éric Le françois

Finissante au Centre de formation professionnelle Gabriel-Rousseau de Saint-Romuald, Sandra Proulx a présenté en tout une douzaine de pièces. Parmi le public, outre sa famille, on pouvait compter dans l'assistance une délégation du Cercle de fermières de Saint-François dont elle est membre. Parmi les pièces dont elle était le plus fier : les deux robes de soirée et la jupe à carreaux.

Rencontrée quelques minutes avant le grand défilé des 9 finissantes du programme, Sandra Proulx a bien voulu confier à *L'Écho de St-François* quelques-uns de ses états d'âme. À 32 ans, elle est la plus âgée de la promotion 2010. Il n'a pas été facile pour elle de concilier étude-famille pendant ces deux dernières

Suite à la page 14

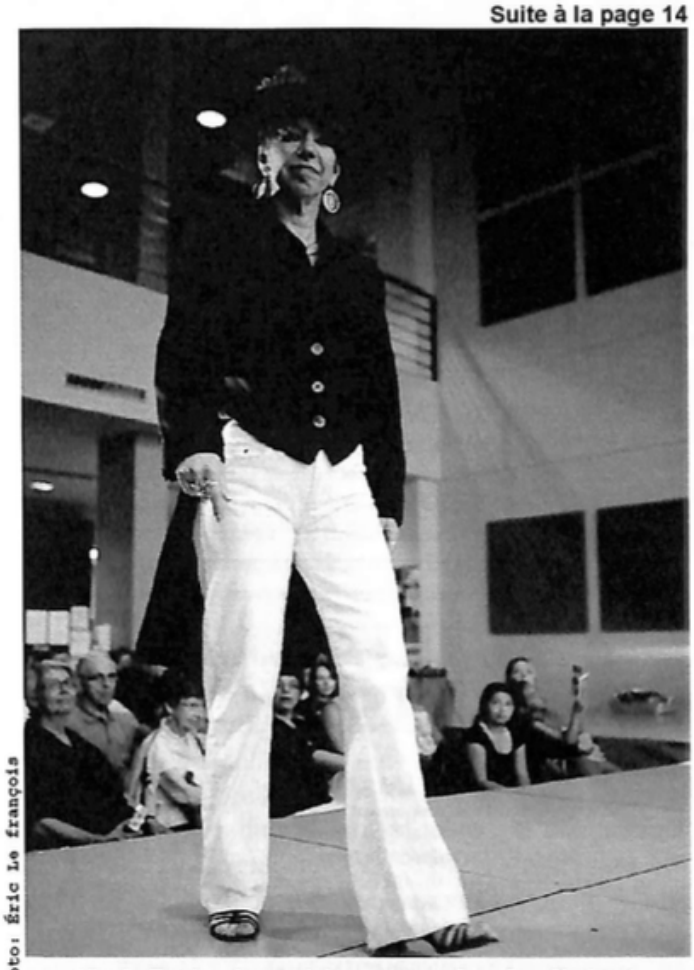

Photo: Éric Le françois

Nicole Raté présente ici un veston des plus distingés.

La Griffe
Sans limite
GRAVAGE AU LASER ET AU JET DE SABLE

Gravage haute définition sur:
vitre, verre, miroir, plastique, cuir...

- OBJETS PROMOTIONNELS
- PLAQUE COMMÉMORATIVE
- ENSEIGNE ET AFFICHE
- GRAVAGE DE LOGO, ETC.

Patrice Lamonde
Maître graveur
tél.: 418•259•1245
lagriffesanslimite@globetrotter.net
425, ch. de la Rivière-du-Sud
Saint-François, Qc G0R 3A0

Usinaction
conception - fabrication - production

Patrick Lizotte
Président

Visitez notre site internet
www.usinaction.ca

337, chemin Saint-François Ouest
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) G0R 3A0
Tél.: 418•259•7337
1 888 834•7337
Téléc.: 418•259•7044
usinaction@globetrotter.net

Le Café du Havre

OUVERT TOUS LES JOURS
À COMPTER DU 4 JUIN

RÉSERVATION DE SALLE
EN TOUT TEMPS POUR LES GROUPES

QUELQUES POSTES SONT À COMBLER
Au restaurant
• cuisinier (ère)
• Aide-cuisinière
• serveur
lehavre@live.ca

Havre: 259-2953 (8h30 - 16h30)
ou Café: 259-2364
120, rue de la Marina • Berthier-sur-Mer

ROY

Produits Métalliques Roy inc.

52, boul. Morigeau
Saint-François, Montmagny, QC G0R 3A0

TÉL.: 418 259-2711
FAX: 418 259-2931

FABRICATION DE MOBILIERS DE MAGASIN
ET COMPOSANTES DE MÉTAL SUR MESURE

PHILIAS BLAIS & FILS INC.

Installateur Ecoflo®

SPÉCIALITÉS
• Déneigement
• Drainage de champs
• Drainage de fondation
• Épandage
• Excavation
• Fossés
• Installation de systèmes septiques
• Terrassement
• Transport

• Concassé
• Gravier
• Sable
• Tuff
• Terre noire, jardin et pelouse

ÉQUIPEMENTS
• 5 camions
• Bulldozer
• 3 excavatrices

Installation septique
Ecoflo®
Choisie par plus de 40 000 familles!

Très peu d'énergie
0$/an
*Moins de 8$/an Lorsqu'une pompe est requise

PREMIER TECH AQUA

1 800 632-6356 | PREMIERTECHAQUA.COM

NOUVEAU! NOUVEAU! NOUVEAU!

Récupération JB

Pour travaux :
• Construction
• Rénovation
• Démolition
• Grand ménage intérieur et extérieur
• etc.

Nous ramassons :
• Bois
• Bardeau d'asphalte
• Gyproc
• Aluminium
• Métaux
• Plastique
• Branches
• Feuilles
• etc.

Location de mini-conteneurs
(10 et 15 verges)

Protégeons l'environnement!
Encourageons le recyclage!

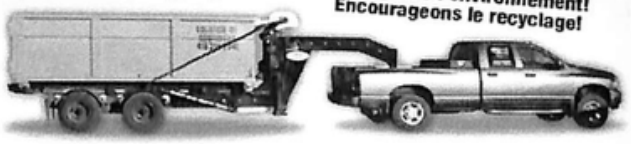

Jacques Blais, propriétaire
R.B.Q.: 8264-0913-12
218, Rivière-du-Sud
Saint-François, Montmagny (Québec) G0R 3A0
Téléphone : 418 259-7841
Courriel : ph.blais@globetrotter.net
Site Web : www.philiasblais.com

Peggy Gendron

Une jeune entrepreneure d'ici se démarque en propageant le plaisir de bouger

Le 22 avril dernier avait lieu à l'Espace 400e de Québec le cocktail de remise de la Bourse Jeune Entreprise Desjardins - Édition 2010. Une jeune entrepreneure native de St-François-de-la-Rivière-du-Sud a remporté les honneurs de ce prestigieux concours organisé par la Jeune Chambre de Commerce de Québec. En effet, Madame Peggy Gendron s'est vue attribuer une bourse d'une valeur totale de plus de 36 000 $. L'imposante bourse constituée de biens et services aidera CréActif Média Inc. à prendre son envol pour propager, à plus grande échelle, le plaisir de bouger chez les tout-petits.

Cette jeune entreprise est formée de kinésiologues diplômés de l'Université Laval qui se donnent pour mission de faire la promotion des saines habitudes de vie de manière simple et amusante. Après avoir expérimenté des activités de concert avec le CPE Le Farfadet de Montmagny et plusieurs CPE de Québec, Peggy Gendron a lancé CréActif Média inc. en 2006, avec son collègue, Monsieur Marc Brunet. Au cours des deux années suivantes, Peggy et sa collègue Marianne Filion ont conçu le Programme Gigote, une approche novatrice qui met l'accent sur des moyens concrets plutôt que sur la sensibilisation. CréActif Média, dont la philosophie est « La meilleure prévention, c'est l'action! », s'est alors associée à Septembre Éditeur pour donner une forme pratique au programme, et ce, en développant deux trousses pédagogiques : Gigote et Mini Gigote. Ces trousses « clé en main » ont pour objectif de faire découvrir le plaisir de bouger aux enfants de deux à six ans afin qu'ils adoptent et conservent un mode de vie actif.

De gauche à droite: Jeannine Ash, TELUS, François Bégin, comité organisateur de la Bourse Jeune Entreprise, Richard Dufour, Mouvement des Caisses Desjardins, Peggy Gendron, CréActif Média Inc., Louis-Pierre Légaré, CLD de Québec, Jean-Philippe Cantin, président de la JCCQ, Carole-Anne Dugré, Raymond Chabot Grant Thornton, Rémi Lachance, Proxima Centauri, Denis Riendeau, Ordre des CGA du Québec.

Gigote et Mini Gigote exploitent deux concepts grandement appréciés par les enfants et les intervenants. Le premier, le jeu actif, est une activité physique ludique, individuelle ou collective, qui vise le développement d'habiletés corporelles. Le second, l'histoire active, est un récit au cours duquel l'enfant mime sur place toutes les actions de l'aventure. Ces deux types d'activités ont l'énorme avantage de combler, du même coup, le besoin de bouger, de se détendre et d'apprendre des enfants. En s'amusant avec Gigote ou Mini Gigote régulièrement, les

Suite à la page16

Restaurant L'ARRÊT STOP

Vous êtes les bienvenus

Menus du jour
Commandes pour emporter
Réservation jusqu'à 50 personnes
Restaurant: 259-7704

Ultramar
Bière froide
Café
Essence
Dépanneur: 259-7515

Ouvert de 6 h à 23 h

Concours municipal d'embellissement 2010
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

Attention!

Date limite d'inscription : 30 juin 2010

Des prix seront tirés au sort parmi les inscriptions :

- Bon d'achat de 50$ chez Ferme horticole Lajoie tiré le 2 juillet 2010
- Prix spécial tiré lors de la soirée de remise des prix

Une seule inscription par adresse civique

Trois gagnants :
Premier prix : 200$
Deuxième prix : 125$
Troisième prix : 75$

Vous pouvez vous inscrire
en téléphonant au bureau municipal au numéro **259-7228**
par courriel : munist-frs@globetrotter.net
ou en complétant le coupon plus bas

Coup de coeur du juge: Prix spécial!

Tous les gagnants des années passées sont éligibles sauf les gagnants des premiers prix de 2008 et 2009.
La grille d'évaluation est disponible dans le journal l'Écho de mai et de juin, au bureau municipal et à :
www.stfrancoisdelarivieredusud.com

Pour plus d'informations :
Stéphanie Ringuet : 259-2743

Concours d'embellissement
534, Chemin Saint-François Ouest,
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) G0R 3A0

Concours municipal d'embellissement 2010
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

Nom: _____

Adresse: _____

_____ Tél.: _____

Une seule inscription par adresse civique
Compléter le coupon, le poster ou le déposer au bureau municipal avant le 30 juin 2010
Coupon aussi disponible à www.stfrancoisdelarivieredusud.com

Les carrefours jeunesse-emploi (CJE):

Un incontournable jeunesse en Chaudière-Appalaches

Les dix directeurs des carrefours jeunesse-emploi de la Chaudière-Appalaches posent devant le porte-bannière aux couleurs du regroupement. Rangée du haut: Émilie Marceau, CJE des Chutes-de-la-Chaudière; Marie-Josée Bolduc, CJE de Beauce-Nord; Christian Fradet, CJE de Bellechasse; Caroline Gimbert, CJE de Montmagny; Mélanie Chainey, CJE de Frontenac. 2e rangée: Rachelle Després, CJE de L'Islet; Huguette Charest, CJE de Lotbinière; Cathy Desmarais, CJE de Desjardins; Édith Cloutier, CJE des Etchemins et Jeanne Bizier, CJE de Beauce-Sud.

La mise sur pied du regroupement des carrefours jeunesse-emploi de la Chaudière-Appalachesest maintenant chose faite.

Ce front commun se concrétise par le lancement d'un site Internet et le dévoilement officiel d'une nouvelle image corporative du regroupement des 10 carrefours jeunesse-emploi. À compter d'aujourd'hui, les jeunes de 16 à 35 ans du territoire pourront se rendre au www.10cjepourtoi.com afin d'être dirigés vers le CJE le plus près de chez lui.

En continuité avec la création du regroupement, les CJE désirent unifier leurs efforts de concertation pour développer et maintenir leurs partenariats avec les instances régionales, le tout dans un esprit de synergie pour l'amélioration des conditions de vie des jeunes d'ici. «L'octroi de nouveaux projets et de nouveaux mandats dans nos organisations, en lien avec les besoins actuels des jeunes, tel IDEO 16/17, mesure visant à contrer le décrochage scolaire, nous rappelle qu'il est essentiel de travailler de concert. Le tout, en vue d'optimiser les bénéfices de nos services auprès de notre clientèle», soutient madame Émilie Marceau, directrice générale du CJE des Chutes-de-la-Chaudière et présidente du regroupement des CJE de la Chaudière-Appalaches.

Lors de l'événement, les carrefours jeunesse-emploi ont eu l'occasion de présenter de façon originale un Lipdub, inspiré de l'œuvre de la chanteuse Ariane Moffat, fracture du crâne, création unique et commune des jeunes et du personnel des 10 CJE de la région. Cette production se voulait une façon de démontrer le dynamisme qui anime les 10 organismes depuis plus de 10 ans.

Rappelons que les carrefours jeunesse-emploi se spécialisent dans l'offre de services spécifiques aux 16 à 35 ans tels que l'aide à la recherche d'emploi, des programmes d'insertion socioprofessionnelle, l'orientation professionnelle et la sensibilisation à l'entrepreneuriat. Chaque CJE développe également divers projets, selon les besoins de son milieu.

Rappelons que les carrefours jeunesse-emploi de la Chaudière-Appalaches emploient plus d'une centaine de professionnels de l'administration et des sciences sociales. C'est en moyenne 10 000 jeunes qui bénéficient de leurs services annuellement.

Source: Émilie Marceau, directrice générale
Carrefour jeunesse-emploi des Chutes-de-la-Chaudière
Présidente du regroupement des CJE de Chaudière-Appalaches

Jean Normand
Vice-président
T.D.L.

Pierre Normand
Président
T.D.L.

La Maison Funéraire
Laurent Normand
En toute confiance
Salon funéraire: 1, 1re rue Ouest • Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
Adm.: 116, ave Sainte-Julie • Montmagny
Tél.: 248-0545 • Fax: 248-2621 • Sans frais: 1-888-248-0545 • Courriel: lnormand@globetrotter.net

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC
144, av. de la Gare, bureau 101
Montmagny (Québec) G5V 2T3
Tél.: 418 234-1893
Sans frais: 1 866 774-1893
Téléc.: 418 234-1659
nmorin@assnat.qc.ca

GARAGE SERVICES
Mario Tech inc
MARIO THÉBERGE
propriétaire
Spécialité VOLKS
Mécanique générale
2, boul. Taché Ouest
Montmagny (Québec)
G5V 3A1
418 248-1800

FERME HORTICOLE
Lajoie
Conception, réalisation
et entretien paysager
Centre-jardin
Producteur de vivaces
et d'annuelles
APPQ
PASSION JARDINS
JEAN-FRANÇOIS LAJOIE
www.fermehorticolelajoie.com
330, boul. St-Vallier
Saint-Vallier (Qc) G0R 4J0
Tél.: 418-884-3124

Ouvert
7 jours /
7 soirs
pendant les
rénovations
La plus belle terrasse
sur le fleuve
Spécialités :
Côtes levées – Pasta – Pizza
Fruits de mer – Grillades
Déjeuners fruités
Menu du jour

La Plage
www.laplage.ca
Restauration ▪ Hébergement ▪ Réception
195, boul. Blais Est
Berthier-sur-Mer
RÉSERVATION 418-259-7514

Promutuel Montmagny-L'Islet,
un assureur
au service des gens d'ici
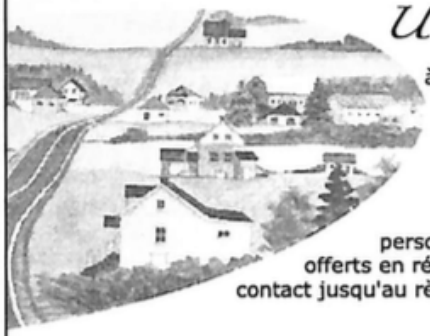
Une équipe dynamique
et professionnelle
à l'image et à l'écoute
des gens d'ici.
Des services
personnalisés entièrement
offerts en région, de tout premier
contact jusqu'au règlement d'un sinistre
Tout commence par la confiance
PROMUTUEL
MONTMAGNY-L'ISLET
Richard Galibois, agent
259-7405
Assurance
habitation • automobile • commercial • agricole • vie

25e 1985 2010
IMPRESSION
RIVE-SUD
418 248-6965
Pour tous vos projets
Pour tous les budgets !
Impression numérique
couleur et noir & blanc
CARTES D'AFFAIRES • ENVELOPPES • FACTURES • CHÈQUES • DÉPLIANTS • BROCHURES • PLASTIFICATION...

Artisanat jeunesse des Cercles de fermières du Québec

Mathieu Tremblay représentera Saint-François

par Raynald Laflamme

Mathieu Tremblay représentera en artisanat jeunesse le Cercle de fermières de Saint-François lors du congrès provincial des Cercles de fermières du Québec les 9, 10 et 11 juillet prochains au Centre des congrès de Lévis.

En artisanat jeunesse, les productions de lavette de Mylène Paré, Dominique Dumas et Mathieu Tremblay ont été présenté à l'inter-cercle de la Fédération 03 des Cercles de fermières du Québec, le 6 mai à Dégelis.

Il a obtenu son laissez-passer lors de l'inter-cercle de la Fédération 03 le 6 mai à Ville Dégelis. Mathieu Tremblay était l'un des dix jeunes participants à avoir complété la production d'une lavette dans le cadre de l'activité d'artisanat jeunesse placé cette année sous la responsabilité des fermières Claudine Blais, Jeannine Forgues, Marie-Hélène Boulet et Nicole Morin. Deux autres jeunes de Saint-François ont vu leur pièce être présenté à Dégelis. Il s'agit de Mylène Paré et de Dominique Dumas.

À sa première participation à l'inter-cercle, la fermière Sandra Proulx a obtenu un pointage de 95,4 pour la confection d'une blouse. Un pointage qui permet d'espérer pour le futur l'obtention d'un 1er prix puisque cette fermière n'est âgée que de 32 ans.

À l'exposition locale, Mme Huguette Bouffard présentait cette douillette en piqué qui représente 20 heures de travail.

«C'est en faisant participer les jeunes qu'on prépare la relève» a mentionné Mme Thérèse Martin, responsable des Arts textiles au sein de la Fédération 03, qui était parmi les 120 personnes à avoir participé au Souper spaghettis et l'exposition du Cercle de fermières de Saint-François le 11 mai dernier au Centre des loisirs.

L'an prochain, l'inter-cercle sera présenté à L'Islet, secteur Saint-Eugène, soit le 12 mai 2011.

Monsieur Christian Fournier de la Caisse populaire Desjardins de la Rivière du Sud et Berthier-sur-Mer a remis sa contribution annuelle de 500$ au Cercle de fermières de Saint-François représenté ici par sa présidente, Mme Mireille Fournier.

MS²
Jean Morin
Dany St-Pierre
• Électronique industrielle et agricole
• Mécanique industrielle et agricole
• Réparation de moteur électrique
• Contrôle et automatisation
• Service de vente au comptoir
• Service d'urgence 24 heures
171, 4e rue
Montmagny (Québec)
G5V 3L6
Tél.: (418) 248-0444
Fax: (418) 248-0395
ms2controlemont@globetrotter.net
SERVICE D'URGENCE 24 HEURES SUR 7 JOURS

Photo Première Page

Soirée de première pour Sandra Proulx qui présentait ses créations à titre de finissante en Confection sur mesure et retouche dont cette jolie robe de soirée. Elle est ici accompagnée de ses mannequins : Érika Sony Beaulieu et Nicole Raté.

Photo : Éric Le françois

Une autre pièce de Sandra Proulx, le bustier porté par Érika Sony Beaulieu.

Suite de la page 7

années. «Une chance que ce n'était que trois jours semaine». Bien qu'elle ait fait son premier stage en retouche de vêtement chez Les Tissus du Québec à Montmagny, ce qu'elle a le plus apprécié de sa formation est de pouvoir créer ses propres patrons. «Je suis intéressé par la confection», dira celle qui aspire à lancer sa ligne de vêtement pour enfants». Son deuxième stage s'est déroulé plus près de ces intérêts, soit chez une entreprise de Lauzon où elle pourrait obtenir un premier emploi en ce domaine.

Les 9 finissantes ont présenté en tout une centaine de pièces marqué par l'évolution de leur pratique dans un éventail varié de vêtements prêts-à-porter en tout genre, du pantalon au blouson sans oublier les pièces époustouflantes telles les robes d'été et les robes de bal.

Les pièces de Sandra Proulx se sont démarqués des autres en ce qu'elle présentait un style plus sobre, plus réservé comme sa personnalité. Laissons parler ici son professeur, M. Martin Lamontagne :

«Sandra a évolué de belle façon au cours ces deux années. J'ai travaillé avec elle la finition ce qui est pour moi une chose très importante en confection de vêtement. Elle a une belle logique. Elle comprend bien ce qu'elle doit faire et elle le fait bien.»

Pour l'accompagner en cette soirée de première, Nicole Raté de Montmagny et Érika Sony Beaulieu de Saint-François ont paradé ses vêtements. Signalons que Érika Sony Beaulieu en est à sa 1re année dans ce programme et qu'elle présentera l'an prochain les pièces de sa collection.

Sandra Proulx termine officiellement sa formation le 18 juin prochain et souhaitons lui de trouver la voie et le style qui pourra lui permettre de mieux exprimer sa personnalité dans le domaine du vêtement.

Service d'entretien ménager

Dès le 1er juillet à Saint-François

Si vos journées sont trop chargées et qu'il vous manque du temps, je vous offre mes services pour entretien ménager.

Aussi, préparation de repas, soins à domicile pour personnes âgées.

Appelez dès maintenant pour réserver la journée qui vous convient.

- Efficacité
- Prix compétitifs
- Respect
- Discrétion

Tél.: **418-259-2982**
418-248-0801

Faites comme Yves, trouvez un **emploi !**

C.a.R.e.

Centre d'aide et de recherche d'emploi Montmagny-L'Islet

Siège social
MONTMAGNY
418 248-9559

Points de services
SAINT-FABIEN-DE-PANET
SAINT-PAMPHILE
SAINT-JEAN-PORT-JOLI
1 877 337-9559

www.lecare.ca

MARTIN SIMARD TRANSPORT INC.

- TRANSPORT GÉNÉRAL
- TRANSPORT GRAVIER & SABLE

275, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST
SAINT-FRANÇOIS, QC G0R 3A0

Tél.: 418 259-7789
Ligne directe: 1 800 463-8744

Dernière activité de l'année pour les Fermières

La dernière activité de l'année du Cercle de fermières de Saint-François aura lieu le mercredi 9 juin au local de la Maison de la paroisse.

Il y aura élection à trois postes: vice-présidence, poste détenu par Mme Monique Fiset; secrétariat, poste détenu par Mme Denise Blais et le poste de conseillère n° 2 détenu par Mme Nicole Morin.

Cette soirée sera également la soirée des récompenses de fin d'année et des échanges de plantes. Bienvenue à toutes les Fermières.

Le Congrès provincial de la Fédération des Cercles de fermières du Québec se tiendra en début à Lévis. Votre cercle y sera représenté. Nous vous invitons d'ailleurs à venir l'exposition des meilleures pièces d'artisanat au Québec.

Bon été à tous!

Source: Monique Fiset, vice-présidente
Cercle de fermières Saint-François

Bibliothèque du Rocher

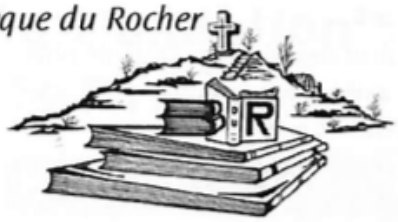

De nouveaux titres pour prendre la route des vacances

Volumes pour enfants

* *Dans mon cœur, comprendre le deuil*
* *Ce qui arriva à Chloé et Mélina, un jeudi après-midi*

Volumes pour adultes

* *L'Alouette affolée* de Gilbert Boulanger
* *La lumière des justes* de Henri Troyat
* *Rêves en blanc* de Nora Roberts
* *A.N.G.E.* d'Anne Robillard

Horaire de la bibliothèque

Lundi 18h30 - 20 h Mercredi 14 h - 16 h

Prendre note que la bibliothèque sera fermée du 6 juillet au 15 août 2010.

Source: Monique Audet

Services aux entrepreneurs

Pour tout projet d'affaires en démarrage, en expansion ou en transfert d'entreprise, l'équipe du CLD de la MRC de Montmagny offre de l'accompagnement pour :

- l'évaluation du projet
- l'élaboration du plan d'affaires
- la recherche de financement
- le référencement vers de l'expertise spécialisée
- le réseautage avec les représentants des programmes gouvernementaux

CLD DE LA MRC DE MONTMAGNY

418 248-5984
www.cldmontmagny.com

Nathalie Cloutier, Directrice générale
Brigitte Coulombe, Conseillère aux entreprises et coordonnatrice du Service
Jean Breton, Conseiller à l'entrepreneuriat rural
Mélanie Simard, Conseillère aux entreprises
Lise Roy, Directrice générale adjointe

Suite de la page 9

enfants cumulent des séances d'activité physique d'une durée de 15 à 30 minutes. Chaque trousse permet ainsi d'atteindre le tiers de la recommandation en activité physique : un ajout considérable qui fait passer plusieurs enfants du statut de sédentaire à actif.

Le Programme Gigote ne se limite pas uniquement à ses trousses, car il comporte aussi des services de formation et d'animation. Depuis 2008, Mme Gendron a d'ailleurs formé plus de 1 200 intervenants provenant de milieux scolaires et de la petite enfance, qui feront à leur tour bouger et relaxer près de 15 000 enfants, partout en province. L'entreprise en a aussi rejoint quelques milliers avec ses services d'animation. De plus, le site Internet de l'entreprise [www.creactifmedia.com] propose toute une sélection d'outils gratuits qui encouragent l'adoption d'un mode de vie sain et qui viennent compléter et enrichir le Programme Gigote.

Selon Madame Gendron, la bourse tombe à point pour consolider la position de chef de file de l'entreprise et pour implanter ses services d'animation dans plusieurs régions du Québec. Déjà, le programme Gigote s'est montré efficace puisque plus de 60 000 enfants du préscolaire et des milieux de garde québécois en ont bénéficié depuis le mois de février 2008. Et le programme à même traversé un océan, car depuis 2009, Les Histoires actives de Gigote sont distribuées en Europe, notamment en France, en Belgique et au Luxembourg. Dans les prochaines années, l'entreprise vise à conquérir les marchés anglophones canadiens et américains afin de propager là aussi le contagieux plaisir de bouger.

LES PARTENAIRES

CréActif Média est une entreprise audacieuse qui a une vision bien singulière de la promotion des saines habitudes de vie. En proposant des solutions concrètes et des plans d'action pratiques pour changer les comportements, cette entreprise répond particulièrement à un besoin criant des enfants : celui de bouger. CréActif Média est reconnue pour ses animations dynamiques et ses formations pratiques. Soucieuse de la santé des enfants, elle met tout en œuvre afin de rendre tout simplement contagieux le plaisir de bouger, de relaxer et de bien manger. **www.creactifmedia.com**

Septembre Éditeur, un important éditeur scolaire québécois, est reconnu pour la qualité du matériel pédagogique qu'il propose au préscolaire et au primaire, notamment pour ses trousses d'apprentissage réunies sous l'appellation Atouts. La collection Atouts présente des projets et des outils qui placent les élèves au cœur de leurs apprentissages et offre un éventail de ressources pour l'animation pédagogique, le soutien aux élèves et l'évaluation. Avec la trousse pédagogique Mini Gigote, l'éditeur fait son entrée dans les milieux de garde québécois. **www.atouts.septembre.com**

Source: Mme Peggy Gendron
Présidente de CréActif Média, kinésiologue, et conceptrice du Programme Gigote

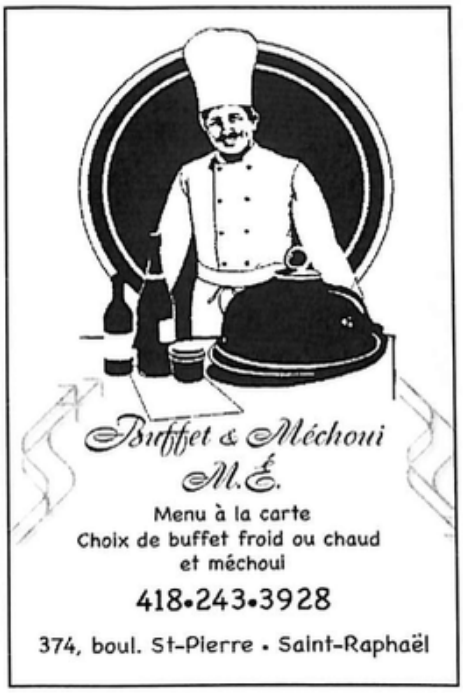

Jason Létourneau bousier de la Fondation Sport-Études du Cégep de Trois-Rivières

L'archer Jason Létourneau est le récipiendaire d'une bourse de 500 $ remise par la Fondation Sport-Études à de jeunes athlètes qui se sont distingués par l'excellence de leurs études et de leurs performances sportives.

Jason Létourneau, étudiant de deuxième année en Techniques policières, compte déjà deux prestigieuses compétitions internationales à son actif. Il a obtenu une 17e place aux Jeux mondiaux universitaires 2009 présentés en Serbie. Un an plus tôt, aux Championnats du monde juniors disputés en Turquie, il avait pris le 27e rang. L'étudiant-athlète compte terminer ses études collégiales l'an prochain, après quoi il complètera sa technique policière à l'École nationale de police du Québec, à Nicolet.

Source : Isabelle Bourque, coordonnatrice
Service des communications
Cégep de Trois-Rivières

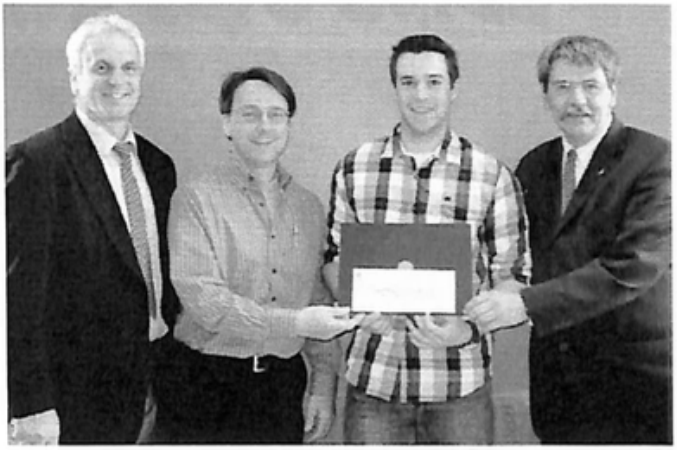

Sur la photo, de gauche à droite : François Côté, directeur adjoint au cheminement scolaire, René Duchemin, aide pédagogique individuel, Jason Létourneau, étudiant-athlète et Christian Muckle, directeur général.

L'École Internationale de Musique propose un camp de jour estival

Du 5 au 9 juillet prochain, les jeunes de 9 à 14 ans pourront vivre une expérience inoubliable tout en s'initiant à la musique le temps d'un camp de jour estival. Imaginé par l'École Internationale de Musique de Montmagny et soutenu par le CLD de la MRC de Montmagny, le camp musical se tiendra au Centre de plein air de Sainte-Apolline-de-Patton, aux abords du lac Carré.

D'une durée de cinq jours, le camp propose aux jeunes de s'initier à l'une des deux disciplines enseignées, soit le chant avec Lily Thibodeau ou le ***djembé (tambour africain) avec Daniel Lacombe.*** Outre les deux heures d'enseignement musical quotidiennes dispensées en matinée, les après-midi seront réservés à la pratique d'activités de plein air encadrées par des animateurs telles que la baignade, l'hébertisme, la randonnée pédestre, le mini-golf ou les activités nautiques.

Pour prendre part à ce nouveau camp de jour, il en coûte 125 $ par jeune. Ce tarif inclut les cinq journées d'activités ainsi que le transport, qui est offert en collaboration avec l'organisme Transport collectif et adapté de la MRC de Montmagny. Le tarif comprend également le repas du vendredi, qui sera servi à la suite du mini spectacle que présenteront les participants. En ce qui a trait aux autres repas de la semaine, les jeunes devront apporter leur lunch ou prévoir de l'argent pour manger au restaurant, sur le site.

Les places étant limitées à 15 par groupe, il est conseillé de réserver rapidement. Pour ce faire, il suffit de communiquer avec le coordonnateur de l'École Internationale de Musique, M. Bruno Gendron, entre le 17 mai et le 11 juin, en composant le 418 248-1391.

Beaucoup de plaisir en perspective et une expérience unique dans la région !

Source: Émilie Laurendeau
Communications régionales Montmagny

LES DÉBROUILLARDS

La chronique drôlement scientifique des 9 à 14 ans

www.lesdebrouillards.com

Le savais-tu ?

La voix des chauves-souris

Pour trouver leur nourriture et voler la nuit sans frapper d'obstacles, les chauves-souris utilisent une sorte de radar : elles envoient des ultrasons, puis elles captent l'écho qui revient vers elles.

Les scientifiques ont découvert que ces ultrasons ont une autre utilité : les chauves-souris captent les ultrasons émis par les autres individus de leur espèce et cela les informe sur leur sexe, leur comportement et leur état de santé.

Les ultrasons sont des sons trop aigus pour être perçus par l'oreille humaine.

Des cheveux pour ramasser le pétrole !

Lorsqu'un bateau déverse accidentellement du pétrole dans un lac ou dans la mer, il faut l'enlever rapidement afin de protéger les animaux aquatiques. Des gens ont eu l'idée d'utiliser des cheveux humains pour ramasser ce pétrole qui flotte sur l'eau. Comment? On met à l'eau un « tapis de cheveux » et celui-ci absorbe le polluant, comme une éponge. Cette technique a été utilisée avec succès en Californie grâce aux centaines de kilos de cheveux donnés par des salons de coiffure.

Pour en savoir plus sur les magazines *Les Débrouillards* et *Les Explorateurs*, consulte nos sites : www.lesdebrouillards.com www.lesexplos.com

Texte: Marie-Hélène Croisetière, Marie-Claude Ouellet
Illustration: Fréton
Adapté du magazine *Les Explorateurs*.

Bonnes Vacances à tous les débrouillards!

Sondage pour activités en piscine

L'équipe des sauveteurs de la piscine municipale souhaite avoir votre opinion sur une nouvelle activité envisageable cet été.

D'abord, pour les adultes désirant participer à des séances d'entraînement avec moniteurs en piscine, deux soirs par semaine, soit de 19h à 20h. Aucune contrainte ne vous sera imposée pour participer à tous les cours. Le prix sera basé sur le nombre de présence. Ces cours s'apparentent aux cours aquaforme qui consistent en une mise en forme selon votre niveau (débutant ou avancé). Ils permettent d'acquérir un meilleur cardio-vasculaire et de développer une certaine force musculaire et d'obtenir une meilleure forme. Puis, pour ceux qui désirent simplement nager, une plage horaire précédant les séances d'entraînement leur sera consacré, soit de 18 h à 19 h.

Afin d'ajuster les horaires, nous désirons connaître les personnes intéressées à la baignade et les personnes intéressées aux entraînements

Veuillez donner vos noms au Bureau municipal au 418-259-7228.

Sudoku

6	3		9		7		1	5
	5		4	1	3		6	
	2	6	3		9	1	8	
		3				5		
	8	4	6		5	7	3	
	6		1	3	4		7	
8	4		7		6		5	2

Moyen

Sudoku

1	7	6	2	9	8	5	3	4
3	9	8	4	1	5	6	2	7
5	2	4	3	6	7	8	9	1
2	4	3	1	8	6	9	7	5
8	6	9	5	7	4	3	1	2
7	5	1	9	2	3	4	8	6
9	3	7	6	4	1	2	5	8
6	8	5	7	3	2	1	4	9
4	1	2	8	5	9	7	6	3

Solution_mai 2010

Massothérapie
CHANTAL CLOUTIER
MASSAGE AUX PIERRES CHAUDES
MASSAGE DE DÉTENTE
REIKI
Membre de la fédération Québecoise des massothérapeutes
Reçus pour fin d'assurances
153, BOUL. BLAIS EST, BERTHIER-SUR-MER 418 259-2959

Autobus L.S.B.C. inc.
10, chemin des Prairies Est
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) G0R 3A0
Tél. et fax: 418 259-7140
autobuslsbc@videotron.ca

Boulet
Encans Boulet inc.
Alfred Boulet
564, chemin Rivière-Sud
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) G0R 3A0
Tél.: (418) 259-7086
Fax: (418) 259-2610
www.encansboulet.com
Achat et vente de ferme

FERME MONYVILL ENR.
Vente et Préparation
Bois de construction
Bois d'allumage
Foin • Grain • Paille
Sciage • Planage • Séchoir à bois
Service de mini-pelle
Excavation • Terrassement • Drainage
Marteau hydraulique • Laser
Godets de 12, 24, 42 pouces
Transport
Pierre • Terre noire
Gravier • Compost
Bois de chauffage
Billots • camion plate-forme
RBQ: 8343-3219-14
Yvon Montminy
462, ch. St-François O.
Saint-François
G0R 3A0
Rés.: 418-259-2635
Cell.: 418-241-8488

2010 juin

Au fil des jours

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
		1 Semaine québécoise des personnes handicapées	2	3	4 Bac bleu	5 Journée mondiale de l'environnement
6	7 Réunion du conseil	8	9 **Réunion des Fermières 19h30** Réunion du Comité d'embellissement 19h30 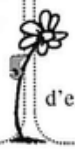	10	11	12
13 Tombée du journal	14	15	16	17	18 Bac bleu	19
20 FÊTE DES PÈRES!	21 Journée nationale des Autochtones	22	23	24 Fête nationale du Québec Saint-Jean-Baptiste!	25	26
27	28	29 BONNES VACANCES!	30			
	31					

Soyez prudents! Sécurité routière

RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ SAINT-FRANCOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD
COMTÉ DE MONTMAGNY

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le lundi 3 mai 2010, à la salle du Conseil municipal à la Maison de la Paroisse, à vingt heures.

À laquelle sont présents monsieur Yves Laflamme, maire, messieurs Fernand Bélanger, Mario Marcoux, Rénald Roy, Auguste Boulet, Ernest Lachance et Jean-Yves Gosselin, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Yves Laflamme, maire.

Monsieur Yves Laflamme, directeur général est aussi présent.

La séance débute par une période de recueillement.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par monsieur Ernest Lachance
APPUYÉ par monsieur Mario Marcoux
ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU LUNDI 5 avril 2010

Une photocopie du procès-verbal de la séance régulière du lundi 5 avril 2010 ayant été remise à chacun des membres du Conseil, sa lecture en est dispensée.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin
APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet
ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance régulière du lundi 5 avril 2010 soit accepté tel que déposé.

ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER DE mai 2010

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet
APPUYÉ par Rénald Roy
ET RÉSOLU QUE le directeur général soit autorisé à payer les comptes suivants:

9190-6958 Québec, déneigement entrée Chamberland		2 500,18
Air Liquide, location bouteilles		33,59
Aquatech, gestion usine eau potable mars 2010		5 713,64
Carquest, pièces équipement		86,38
Carra, remise de mars + solde dû		179,48
Dominique Marois, remb. factures Loisirs – fournitures bar		134,68
Hydro-Québec, électricité:		
Log. 536 – concierge	175,92	
Maison de la Paroisse	1 095,53	
Usine d'eau potable	7 412,93	
Loisirs	1 814,33	
Loisirs – climatisation	168,67	
2, 5e Rue Est	51,76	
Presbytère	156,07	
Pavillon Bédard	84,26	
Pavillon Bédard, log. 522	167,59	
Éclairage public mars 2010	686,37	
Usine d'eau potable	5 781,86	1 7595,29
Jean Proulx, souder tuyau hydraulique pelle rétrocaveuse		45,15
Mario Marcoux, remb. Factures (Dieu merci)		541,85
Ministre Revenu Québec, remise TVQ du 2010-01-01 au 2010-03-31		551,72
MS² Contrôle, installation équipement de sécurité aux Loisirs + courroie à l'usine		5 459,01
Pagenet, téléavertisseurs service incendie		276,04
Postes Canada, envoi lettre recommandée		10,26
Receveur général du Canada, autorisation de radiocommunication (S. incendie)		823,60
Réjean Pellerin, forfaitaire services rendus		1 000,00
Socan, déclaration 1er trimestre 2010		133,52
Spécialité Ressort, pièces camion Mack		770,09

Teksho inc., soutien technique «Dieu Merci»		1 703,00
Telus Mobilité, cellulaire Garage		29,12
Telus,		
Loisirs	134,13	
Poste surpresseur St-Pierre	56,72	
Bureau, garage, service incendie, usine d'eau potable	902,74	1 093,59
Vidéotron, câble Loisirs		47,83
Yves Laflamme, maire, remb. achat balayeuse Loisirs		48,54
Ministre Revenu Québec, remise d'avril 2010		6 807,59
Revenu Canada, remise d'avril 2010		3 003,86
Carra, remise d'avril 2010		179,34
Fabrique St-François, loyer mai 2010 – bibliothèque		250,00
Aquatech,		
Service professionnel opération usine eau potable	5 754,30	
Service professionnel assainissement des eaux	1 392,66	7 146,96
Ass. chefs en sécurité incendie, inscription congrès		684,68
BPR Infrastructures inc., hon. prof. assistance technique compresseur		2 173,85
Bureautique Côte Sud;		
Contrat photocopieur	99,15	
1 caisse de papier	51,81	150,96
Camion Sterling de Lévis, pièce camion Ford		211,55
Carquest, pièces:		
Souffleur	240,25	
Pelle rétrocaveuse	96,00	
Balai de rue	39,07	
Garage	67,41	442,73
Carrefour Jeunesse-Emploi, contribution municipale		50,00
Centre de service François Côté:		
Ajustement serrure Loisirs	84,66	
1 serrure log. 522 Pav. Bédard	39,51	124,17
Club Natation Montmagny inc., contribution municipale		50,00
Conval Québec, pièce usine d'eau potable		65,81
EMCO, adaptateur femelle		55,88
Étienne Blais, 2 permis de brûlage		30,00
Ferme Magi 2000 inc., déneigement;		
Loisirs	1 007,41	
Site institutionnel +Rocher	1 179,54	2 186,95
Ferme Monyvill enr., location pelle pour l'installation d'un ponceau sur le chemin des prairies Ouest		180,60
FQM, facturation Dicom		52,78
Gaétan Bolduc & Ass. 40 litres à 221,25/20 litres d'huile environnementale pour l'usine d'eau potable		499,48
Gilles Fournier, réducteur de pression (usine d'eau potable0		711,11
Groupe Ultima, renouvellement assurances 2010-2011		65 705,00
Jocelyne Noël, entretien bureau avril 2010		90,00
John Meunier:		
Pièce (Usine eau potable)	43,74	
Produits eau potable	1 072,55	1 116,29
Kemira:		
100 kg à 6,79 Superfloc - usine d'eau potable	842,05	
18430 kg à 0,41 Pass – usine d'eau potable	8 529,18	9 371,23
Kingsway, transport Superfloc et Pass (usine d'eau potable)		445,24
L'Écho St-François, publicité d'avril		440,00
Les Concassés du Cap, contrat enlèvement vidanges mai 2010		4 974,09
Martineau Express, transport colis		68,56
Maxxam, analyses eau potable et eaux usées		565,50
Ministre des Finances,		
frais pour le registre des propriétaires et exploitants de véhicules lourds		127,00
MRC:		
Participation stratégie touristique 2010	6 000,00	
Internet haute vitesse + boîte courriel	178,88	
Collecte sélective tonnage mars + moitié avril 2010	722,06	6 900,94

Novicom, pièces radio (garage)		199,45
Pagenet, facture téléavertisseurs (pompiers)		13,68
Pétroles JMB:		
742,3 litres à .6729 huile à chauffage M. Paroisse	563,79	
942,9 litres à .6729 huile à chauffage Loisirs	716,17	
902.1 litres à .6910 huile à chauffage Loisirs	703,61	
1 100,4 litres à .8920 diesel	1 107,94	3 091,51
Pneus André Ouellet 2000, poser et balancer pneus camion GMC		40,64
Praxair:		
1 684 m³ à .3805 +location réservoir oxygène(usine)	1 584,19	
1 780 m³ à .3805 – oxygène (usine d'eau potable)	770,89	2 355,08
Québec Linge, location nettoyage salopette		188,83
Réal Huot inc.:		
56 x 30 kg à 8,50/30 kg asphalte froide	537,29	
Tuyau égout, boîte service	1 164,61	1 701,90
Scaphandre Autonome, plein d'air, etc.… .		49,66
Soc. coop. Agr. Riv. sud, matériel divers:		
Pavillon Bédard	85,32	
Maison de la Paroisse	20,96	
Usine d'eau potable	48,71	
Boîte aux lettres	78,00	
Loisirs «Dieu Merci»	561,32	
Voirie (garage)	155,48	
Ponceau	312,61	
Service incendie	192,21	1 454,61
Spécialité Moteurs Berthier, pièce rotoculteur		16,90
Tapis Montmagny, 1 bte plancher flottant (log. 522 Pav. Bédard)		25,64
Thibault Montmagny, réparation camion Chevrolet (cluster)		725,17
Transport adapté Vieux-Quai, contribution 2010		1 500,00
Ville de Montmagny, visite et rapport des visites + kilométrage		301,91
TOTAL:		**165 303,69**

Je soussigné, Yves Laflamme, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, certifie que la municipalité a dans son compte général les avoirs requis pour payer les comptes ci-avant décrits.

REFINANCEMENT D'UN RÈGLEMENT D'EMPRUNT (À TITRE INFORMATIF)

Le ministère des Finances du Québec avise que la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud va avoir à refinancer un règlement d'emprunt d'un montant de 250 300$. Ce dernier vient à échéance le 4 juillet 2010. Ça concerne les règlements nos 147-1996, 157-1997, 158-1997 et 159-1997 par rapport à l'assainissement des eaux usées.

Originalement, ce règlement d'emprunt couvrait une période de vingt (20) ans. Au refinancement, il va rester dix (10) ans à payer.

Le directeur a appelé au MAMROT pour obtenir une date d'ouverture de soumission. La date disponible et retenue est le lundi 28 juin 2010. Le MAMROT va communiquer les résultats à la Municipalité et celle-ci aura des résolutions à adopter à des fins d'attestation.

ÉTUDE DU RÈGLEMENT NO 196-2004

Le règlement No 196-2004 porte le titre suivant:

> Règlement régissant les ouvrages permettant l'accès des terrains privés aux routes ou chemins sous la responsabilité de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

Une copie du règlement est remise à chacun des élus. Voulez-vous y apporter des changements?

Présentement, il y a des demandes de fermeture de fossé qui sont acheminées au bureau municipal et le directeur aimerait pourvoir répondre correctement à ces demandes.

Le Conseil municipal décide de conserver son règlement No 196-2004 qui concerne surtout la façon de s'y prendre pour installer des ponceaux permettant l'accès à des terrains privés.

Par contre, en ce qui concerne la demande de fermeture de fossés, la Municipalité a décidé d'y aller cas par cas. D'ailleurs, plus loin dans ce procès-verbal, vous allez être mis au courant de la démarche à suivre pour celui qui voudra fermer un fossé et de la façon dont celle-ci sera traitée.

TRAVAUX AU PAVILLON BÉDARD ET À LA MAISON DE LA PAROISSE (À TITRE INFORMATIF)

En 2009, des travaux de réparation et de peinture auraient dû être faits au Pavillon Bédard et à la Maison de la Paroisse. Faute de temps, l'entrepreneur qui avait été retenu n'a pu réaliser les travaux.

Le 16 avril 2010, l'entrepreneur, monsieur André Blais de Construction ABSDA, a signifié au directeur qu'il serait en mesure de réaliser les travaux d'ici la fin du mois de mai 2010.

Le directeur rappelle aux élus qu'une subvention de 13 000$ a été accordée pour la réalisation de ces travaux par le ministère de la Culture.

RENOUVELLEMENT DES ASSURANCES GÉNÉRALES DE LA MUNICIPALITÉ POUR LA PÉRIODE DU 15 MAI 2009 AU 15 MAI 2010

Le montant de la prime pour 2010 s'élève à 65 646$. L'an dernier, le montant de la prime était de 66 804$. Donc, il y a une diminution de coût de 1 158$.

Le directeur remet aux élus un document plus explicite sur les conditions particulières de la police.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Rénald Roy
APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin
ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte la note de couverture que lui présente «Groupe Ultima inc.» représentant autorisé de la Mutuelle des Municipalités du Québec au montant de soixante-cinq mille six cent quarante-six dollars (65 646$) taxes incluses;

QUE la période d'assurance s'échelonne du 15 mai 2010 au 15 mai 2011;

QUE monsieur le Maire et le directeur général/secrétaire-trésorier soient autorisés à signer tous les documents reliés à ce dossier.

HONORAIRES PROFESSIONNELS

BPR-Infrastructure inc. présente ses honoraires professionnels pour leur assistance technique sur le choix du type de compresseur. Ça couvre la période du 2009-11-08 au 2010-02-27.

Une copie desdits honoraires est remise aux élus.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet
APPUYÉ par monsieur Fernand Bélanger
ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud autorise le directeur général à payer les honoraires professionnels de la firme BPR inc. au montant de deux mille cent soixante-treize dollars et quatre-vingt-cinq sous (2 173,85$).

PROGRAMME DE PRÊTS POUR LES INFRASTRUCTURES MUNICIPALES – INFRASTRUCTURES DE SOUTIEN À L'HABITATION

Dans son budget du 27 janvier 2009, le Gouvernement fédéral a annoncé une initiative visant à faire bénéficier les municipalités canadiennes d'au plus deux milliards de dollars sur deux ans sous forme de prêts à faible coût. Au Québec, il a été convenu que ce programme serait mis en œuvre par Financement-Québec en vertu d'une entente avec la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL).

Ces prêts à taux réduits devraient permettre de réduire de façon substantielle les coûts d'emprunt des municipalités.

Qui peut présenter une demande?

Les demandes peuvent être présentées par une Municipalité.

Projets admissibles

Les projets doivent correspondre à un investissement dans des infrastructures municipales liées à l'habitation résidentielle qui favorisent des municipalités saines, sécuritaires et modernes.

Seuls les projets conçus pour desservir des secteurs résidentiels (nouveaux ou existants) peuvent être envisagés.

Les efforts de financement se concentreront sur les travaux qui sont prêts à être mis en chantier. Toutefois, les projets ne seront pas admissibles si les travaux de construction ont débuté avant le 27 janvier 2009.

Le directeur remet aux élus un document qui explique plus en détails les tenants et aboutissants du programme de prêts pour les infrastructures municipales.

Est-ce que le Conseil veut adhérer à ce programme de prêts à faible coût pour son futur développement domiciliaire?

Le Conseil municipal semble très intéressé par ce programme de prêts à faible coût.

OFFRE DE SERVICES (À TITRE INFORMATIF)

Récupération J.B. offre un nouveau service de location de mini-conteneurs de 10 et 15 verges.

Les matières recueillies seront recyclées ou valorisées.

Prix:

Conteneur de 10 verges	260$
Conteneur de 15 verges	360$

PARTAGE DES COÛTS POUR AMÉLIORATION DE LA SÉCURITÉ AU CENTRE DES LOISIRS

La Municipalité a amélioré le système de sécurité au Centre des Loisirs.

Avant l'installation des équipements, il avait été entendu que le Centre Gym-Santé en défraierait une partie.

Quelle est la part du Gym-Santé?

IL EST PROPOSÉ par monsieur Fernand Bélanger
APPUYÉ par monsieur Mario Marcoux
ET RÉSOLU QUE la participation financière du Centre Gym-Santé sera de deux mille quatre cents dollars (2 400$) concernant l'amélioration du système de sécurité qui a été apportée au bâtiment du Centre des Loisirs.

QU'une facture au montant de deux mille quatre cents dollars (2 400$) lui soit envoyée.

QUE le reste du coût total soit défrayé par la Municipalité ce qui représente une somme de trois mille huit dollars et soixante-sept sous (3 008,67$) taxes incluses.

RÉSUMÉ DE LA RENCONTRE DU 16 AVRIL DERNIER CONCERNANT LES PROBLÈMES DE DÉNEIGEMENT LORS DE LA FERMETURE DE L'AUTOROUTE 20 ET DE LA ROUTE 132

Lors des deux dernières tempêtes de neige, le ministère des Transports a fermé l'autoroute 20 et la route 132. Résultat: les camions-remorques et d'autres véhicules ont emprunté la route 228. Conséquences: les municipalités de Saint-Pierre et Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud ont eu de la difficulté à faire le déneigement de leurs chemins municipaux parce que les équipes de travail passaient leur temps à déprendre les véhicules enlisés. C'est dangereux, même extrêmement dangereux pour les travailleurs au déneigement. Ce n'est pas le rôle des municipalités de faire du remorquage. Sans compter qu'ils peuvent briser le véhicule au moment où ils le dégagent.

Le pire dans tout cela, ce sont les camions-remorques. Pour eux, il fait toujours beau. Par exemple, lors de la dernière tempête, un camion-remorque est resté pris et il obstruait complètement la voie publique. Ça a pris cinq (5) heures pour le dégager. Pendant ce temps-là, le déneigement ne se faisait pas car la voie était complètement obstruée.

Le ministère des Transports, la Sécurité publique et la ville de Montmagny ont assisté à cette rencontre. Chacun est reparti bien au fait de la situation et des pistes de solutions seront apportées afin d'atténuer les irritants provoqués par ces conducteurs trop téméraires.

FÉLICITATIONS À FERME PORASSENY

L'Oie Blanche nous apprenait dans son édition du 14 avril dernier que la «Ferme Porasseny» de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud s'était vue décerner non pas un mais deux prix pour le meilleur indice maternel 2009 au Canada pour ses sujets mâle et femelle pure race Yorkshire.

Par voie de résolution, la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud veut à son tour féliciter monsieur Pierre Simard et ses acolytes d'abord pour l'obtention de ces prix et pour toute la somme de travail et de persévérance qu'il y a derrière cela.

ATTENDU QUE le journal l'Oie Blanche nous apprenait dans son édition du 14 avril 2010 que la ferme porcine Porasseny, propriété de monsieur Pierre Simard de Saint-François, avait décroché non pas un mais deux grands prix canadiens lors du congrès annuel de l'Association canadienne des éleveurs de porcs qui avait lieu à Ottawa;

ATTENDU QU'il s'agit d'une première sur la Côte-du-Sud;

ATTENDU QUE l'obtention de deux prix par la même ferme est un fait très rare au Québec;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin
APPUYÉ par monsieur Rénald Roy
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud félicite le propriétaire de «Ferme Porasseny» monsieur Pierre Simard pour la reconnaissance qu'il s'est vue témoigner par ses pairs à Ottawa.

FINANCEMENT DE LA COLLECTE SÉLECTIVE MUNICIPALE ET FUTURE POLITIQUE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Récemment, la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, madame Line Beauchamps, déposait le projet de Loi no 88 portant sur le financement de la collecte sélective municipale dans le cadre de la future politique de gestion des matières résiduelles.

Rappelons que, dans le cadre de l'entente sur un partenariat fiscal et financier, le gouvernement du Québec s'était engagé à compenser à 100% les municipalités pour les coûts de la collecte sélective municipale et ce, dès 2010. Le projet de Loi déposé par la ministre ne prévoit l'atteinte de cet objectif qu'en 2015 en plus de ne pas reconnaître certains coûts pourtant essentiels au bon fonctionnement de la collecte sélective.

Le 13 avril dernier, en commission parlementaire, la FQM s'est fermement exprimée contre les orientations prises par le gouvernement dans ce projet de Loi, en présence de madame Line Beauchamps.

Dans ce contexte, la FQM invite ses membres à exprimer leur appui à la position de la FQM face au gouvernement dans cet important dossier, considérant l'impact financier majeur qui en découlera si le projet de Loi no 88 est adopté tel que présenté

ATTENDU QUE les municipalités et MRC du Québec sont responsables de la mise en œuvre de la Politique de gestion des matières résiduelles et des services de collecte sélective municipale sur leur territoire;

ATTENDU QUE le volume des matières résiduelles à traiter et à valoriser a doublé, passant de 7 millions de tonnes en 1994 à plus de 14 millions de tonnes en 2008;

ATTENDU QUE les municipalités et les MRC du Québec ont investi plus de 5 G$ dans la gestion des matières résiduelles, dont plus de 1 G$ en valorisation des matières secondaires depuis 10 ans;

ATTENDU QUE le régime établi par le gouvernement du Québec pour compenser les municipalités et les MRC pour les services de collecte sélective municipale n'a remboursé au mieux que 35 % des coûts réels engagés par celles-ci pour les années 2007, 2008 et 2009;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec s'était engagé à compenser à 100 % les coûts des municipalités et des MRC pour les services de collecte sélective, et ce, dès 2010, tel que convenu dans le cadre de l'Entente de partenariat fiscal et financier avec les municipalités;

ATTENDU QUE la nouvelle politique de gestion des matières résiduelles proposée par le gouvernement du Québec hausse les objectifs de récupération et de valorisation à atteindre et élargir les responsabilités des municipalités aux institutions, commerces et industries ainsi qu'aux résidus de construction, rénovation et démolition;

ATTENDU QUE le projet de loi n° 88, qui établit les mécanismes de financement en soutien à la future politique, ne reconnaît pas l'ensemble des coûts réels assumés par les municipalités pour les services de valorisation et de collecte sélective dispensés par celles-ci, et qu'en conséquence elles ne recevront jamais une véritable compensation à 100 %;

ATTENDU QUE le projet de loi n° 88, en plus de ne pas reconnaître l'ensemble des coûts assumés par les municipalités, reporte à 2015 l'atteinte d'une pleine compensation pour les municipalités, en contradiction avec l'engagement gouvernemental inscrit dans l'Entente de partenariat fiscal et financier;

ATTENDU QUE, dans le cadre du projet de loi n° 88, les journaux n'auront pas à compenser monétairement les municipalités et les MRC au même titre que les autres matières mises en marché, en contradiction avec les principes d'utilisateur et de pollueur/payeur;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Rénald Roy
APPUYÉ par monsieur Fernand Bélanger
ET RÉSOLU QUE les municipalités et les MRC refusent que leurs citoyens et citoyennes paient, par l'intermédiaire de leurs taxes foncières, pour subventionner les entreprises qui bénéficient des services municipaux de collecte sélective pour valoriser les produits qu'ils mettent en marché;

QUE le gouvernement du Québec respecte l'engagement pris de compenser les municipalités à 100 % des coûts réels engagés par celles-ci pour les services de collecte sélective municipale dès 2010, tel que convenu dans le cadre de l'Entente de partenariat fiscal et financier signé avec les municipalités;

QUE cette résolution soit acheminée à monsieur Jean Charest, premier ministre du Québec, madame Line Beauchamp, ministre du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs, monsieur Laurent Lessard, ministre des Affaires Municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire, madame Pauline Marois, chef de l'opposition officielle à l'Assemblée nationale, monsieur Scott McKay, porte-parole de l'opposition officielle en matière d'environnement et de développement durable, monsieur André Villeneuve, porte-parole de l'opposition officielle en matière d'affaires municipales, monsieur Bernard Généreux,

président de la Fédération Québécoise des Municipalités, monsieur Norbert Morin, député de la circonscription de Montmagny-L'Islet.

SUBVENTION 2010 POUR L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL

Le ministre délégué aux Transports, monsieur Norman Macmillan, reconduit pour l'année 2010 dans le cadre du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local, une subvention de l'ordre de 78 831$.

Un premier versement de 63 100$ correspondant à 80% de la subvention va nous parvenir après réception de nos documents de reddition de comptes exigés pour l'année 2009.

À titre informatif, le directeur a déjà envoyé ces documents à un vérificateur externe qui lui, doit transmettre le tout au ministère des Transports.

TOILE SOLAIRE DE LA PISCINE

La toile solaire de la piscine est en piètre état. Voulez-vous la remplacer?

Sa dimension est de 62' de long x 38' de large.

Le directeur a demandé un prix chez Bouffard Sports et il est en attente d'une réponse.

CONSIDÉRANT QUE la toile solaire actuelle est fichue;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet
APPUYÉ par monsieur Ernest Lachance
ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud autorise le directeur à passer dès maintenant la commande d'une toile solaire de 62' x 38' chez «Bouffard Sports» à Montmagny.

PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS 2009 DE «LES LOISIRS DE ST-FRANCOIS DE MONTMAGNY INC.»

Les Loisirs St-François de Montmagny inc. ont été dissous. Maintenant, ils sont intégrés à la comptabilité de la Municipalité. Par contre, Les Loisirs St-François de Montmagny inc. ont été présents jusqu'au mois de septembre 2009 avant que le transfert ne soit complet.

Donc, voilà les derniers états financiers de «Les Loisirs St-François de Montmagny inc.» qui couvrent une période d'environ 9 mois.

Une copie de ceux-ci est remise à chacun des élus.

ATTENDU QU'une copie des états financiers 2009 a été remise par le directeur à chacun des élus pour fin d'analyse;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin
APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet
ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte les états financiers 2009 de «Les loisirs St-François de Montmagny inc.» qui ont été préparés par la firme «Lemieux, Nolet, comptables agréés».

TROUSSE DE SÉDUCTION (À TITRE INFORMATIF)

Voici les noms de tous les commerçants qui ont reçu une lettre de la Société de développement de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud les invitant à participer à la composition d'une trousse de séduction pour tous ceux qui vont se construire à St-François-de-la-Rivière-du-Sud.

1. Garant inc.
2. Atelier Décor Mercier inc.
3. Tapis Montmagny ***(répondu)***
4. Pierre Martin, pharmacien (***répondu***)
5. S.C.A. de la Rivière du Sud
6. Philias Blais et Fils (***répondu***)
7. Construction ABA de Berthier-sur-Mer
8. Construction G.P. Martineau inc.
9. Transport Martin Simard inc.
10. Boucherie Richard Morin
11. Maisons Laprise ***(répondu)***

Les autres n'ont pas encore répondu. On demande au directeur de les contacter le plus tôt possible afin de finaliser la trousse de séduction.

PARC OLIVIER TREMBLAY

Le comité de quartier a rencontré le comité d'embellissement vendredi soir le 23 avril dernier. Il voulait lui présenter son projet d'aire de jeux au Parc Olivier Tremblay.

Le comité d'embellissement recommande au Conseil municipal d'accepter le projet dans la mesure où ce sera celui qui lui a été présenté.

Une copie de la réponse du président du comité d'embellissement, monsieur Daniel Morin, vous est remise afin que vous connaissiez les conditions que le comité de quartier a à respecter.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin
APPUYÉ par monsieur Fernand Bélanger
ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud entérine la recommandation du comité d'embellissement concernant la construction d'un module de jeux pour enfants dans le parc Olivier Tremblay;

QUE les conditions demandées par le comité d'embellissement soient respectées.

AVIS DE MOTION EN RÉFÉRENCE AU POINT NO 7

Au point municipal no 7, la Municipalité a décidé d'utiliser le programme de prêts pour les infrastructures municipales à faible taux.

Elle demande au directeur de remplir le formulaire pour que le dossier de la Municipalité soit activé.

Le Conseil municipal veut emprunter 300 000$ sur une période de vingt (20) ans. Hors, la première étape à réaliser, c'est de présenter un avis de motion qui dit justement que la Municipalité va adopter un règlement d'emprunt de l'ordre de 300 000$ sur une période de 20 ans et que cet argent l'aidera à financer son projet de développement domiciliaire.

Comme l'emprunt est de plus de 100 000$, il y aura tenue de registre où les personnes habiles à signer peuvent se présenter. Lorsque la date sera fixée, elle sera diffusée à la population.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet
APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin
ET RÉSOLU QU'un avis de motion est présenté à l'effet qu'un règlement d'emprunt de l'ordre de 300 000$ sur une période de 20 ans sera adopté lors d'une séance ultérieure;

QUE ledit règlement d'emprunt fera l'objet d'une tenue de registre où les personnes habiles à signer pourront se présenter au bureau municipal à la date qui leur sera également dévoilée ultérieurement;

QUE ces argents empruntés serviront à financer uniquement le projet de développement domiciliaire.

PACTE RURAL – AIRE DE JEUX AU PARC OLIVIER-TREMBLAY

Le comité de quartier a rencontré lundi le 26 avril dernier le Conseil municipal pour lui expliquer sa démarche concernant l'installation d'une aire de jeux pour enfants au parc Olivier-Tremblay.

Le comité de quartier avise le Conseil municipal qu'il a rencontré le comité d'embellissement car il savait que ce dernier avait des réserves quant à ce projet. Hors, les doutes se sont dissipés et le comité d'embellissement est rassuré car le matériau choisi pour le module de jeux sera le bois. Donc, le parc Olivier-Tremblay ne sera pas dénaturé et le comité d'embellissement recommande au Conseil municipal d'accepter ledit projet.

Est-ce que le Conseil municipal accepte le projet de munir le parc Olivier-Tremblay d'un module de jeux pour les enfants? Si oui, est-ce qu'il est d'accord pour consentir un montant de son pacte rural pour la réalisation de cette aire de jeux? Et si oui, combien?

CONSIDÉRANT QU'il y a une forte concentration de jeunes enfants dans le secteur Morigeau;

CONSIDÉRANT QUE les parents adhèrent à cette idée de reproduire un module de jeux dans le parc Olivier-Tremblay;

CONSIDÉRANT QU'il y a des modules de jeux pour les enfants au village et que Morigeau n'en a pas;

CONSIDÉRANT QUE l'aire de jeux va devenir un lieu de rencontre très convivial pour les parents;

CONSIDÉRANT QUE l'idée vient de bénévoles qui ont investi de leur temps afin de présenter un projet censé, sécuritaire et harmonieux avec le parc Olivier-Tremblay;

CONSIDÉRANT QUE les bénévoles impliqués dans le projet vont construire eux-mêmes le module de jeux pour les enfants;

CONSIDÉRANT QUE l'implantation du module de jeux au parc Olivier-Tremblay respecte la réglementation municipale;

CONSIDÉRANT QUE la mise en place d'un module de jeux pour les enfants au parc Olivier-Tremblay va apporter une valeur ajoutée au secteur;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Fernand Bélanger
APPUYÉ par monsieur Rénald Roy

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud décide d'allouer un montant de trois mille dollars (3 000$) pour aider le comité de quartier à la réalisation de son projet;

QUE cette somme soit prise dans le pacte rural 2007-2014 de la Municipalité.

DEMANDE DE FERMETURE DE FOSSÉ

Concernant les fermetures de fossé, la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a décidé de procéder maintenant de cette façon:

A) Demande écrite à faire parvenir à la Municipalité

B) Croquis du projet et longueur à fermer

C) Un comité de trois (3) personnes va analyser la demande

D) Décision sera communiquée par résolution

SOUMISSIONS SUR INVITATION

Des soumissions sur invitation ont été demandées auprès de deux entrepreneurs qui louent ces équipements-ci:

Location d'un tamiseur pour 0¾ avec opérateur

Location d'un loader ou d'une pelle excavatrice

Transport de l'équipement

Voici les résultats:	**Fortrac**	**Construction HDF**
	% horaire	
	25$/heure	90$/heure
	120$/heure	90$/heure
	6 h à 100$/heure	360$ aller-retour

Si on décortique les résultats sur une semaine normale de 40 heures, voici le coût total des travaux en fonction des informations reçues:

	Fortrac	**Construction HDF**
Location tamiseur	1 000$	3 600$
Location loader, pelle	4 800$	3 600$
Transport	600$	360$
	6 400$/semaine	7 560$/semaine

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur Ernest Lachance

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud retient les services de «Fortrac inc.» pour la fourniture de l'ensemble de ses équipements;

QUE le responsable des travaux publics, monsieur Roger Blais, communique avec «Fortrac inc.» afin de synchroniser le déroulement des travaux.

AUTORISATION POUR DEMANDER DES SOUMISSIONS SUR INVITATION POUR DES TUYAUX

La Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud veut ouvrir, dans les semaines à venir, une rue dans son développement domiciliaire. Hors, le directeur demande l'autorisation de préparer des soumissions sur invitation pour l'achat des tuyaux d'aqueduc, des tuyaux pour le pluvial et des tuyaux pour le sanitaire nécessaires pour la continuité de la 1ère Rue Ouest.

Le directeur suggère au Conseil municipal de demander également des prix pour la continuité de la 2e Rue Ouest. Ça n'engage à rien.

Êtes-vous d'accord?

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud veut commencer des travaux d'excavation dans son développement domiciliaire aussitôt qu'elle aura reçu toutes les autorisations nécessaires;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud projette de faire les travaux en régie interne sous la supervision d'un ingénieur afin de minimiser les coûts;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud veut amener les services d'aqueduc, de pluvial et d'égout dans la continuité de la 1ère Rue Ouest;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud envisage d'amener également les servi-

ces d'aqueduc, de pluvial et d'égout dans la continuité de la 2e Rue Ouest si la vente des terrains le justifie;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Rénald Roy
APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin
ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud autorise le directeur général à aller en soumissions sur invitation auprès des trois (3) fournisseurs suivants: Emco ltée, Réal Huot inc. et Wolseley afin de commander le matériel nécessaire pour amener les services d'aqueduc, de pluvial et d'égout dans la continuité de la Première Rue Ouest et la continuité de la Deuxième Rue Ouest.

CARRIÈRE, SABLIÈRE ET GRAVIÈRE (À TITRE INFORMATIF)

Le Conseil municipal a demandé au directeur d'écrire à tous les propriétaires de carrière, de sablière ou de gravière sur le territoire de la Municipalité afin qu'ils indiquent en tonnes métriques tout le matériel qu'ils ont extirpé en 2009. Pourquoi? Parce que depuis le 1er janvier 2009, les propriétaires de carrière, de sablière ou de gravière doivent payer aux municipalités concernées une redevance de 0,50$ la tonne métrique.

PÉRIODE DE QUESTIONS

A) Un contribuable demande la permission à la Municipalité de creuser un canal le long de la 5e Rue Ouest pour permettre à l'eau de mieux s'égoutter. La Municipalité demande au contribuable de retarder son projet pour l'instant.

B) Une contribuable pose des questions reliées au rapport consolidé de l'an dernier et certaines autres questions. Monsieur le Maire lui demande de poser ses questions par écrit.

C) Un citoyen pose des questions par rapport aux futurs terrains qui seront à vendre dans le développement résidentiel.

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin
APPUYÉ par monsieur Fernand Bélanger
ET RÉSOLU QUE la séance régulière soit levée.

La séance régulière se termine à vingt et une heures et dix-huit minutes.

Adopté unanimement

Yves Laflamme, Maire

Yves Laflamme, Dir. gén./Sec.-trés.

Je, Yves Laflamme, Maire de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

NAPA AUTOPRO COLLISION

GARANTIE NATIONALE

Fernand Langlois
Président

GARAGE FERNAND LANGLOIS ET FILS

174, 4e Rue, Montmagny (Québec) G5V 3L5
Tél.: (418) 248-5622 • Fax: (418) 248-7071

Devenez membre

Vous êtes plus nombreux que jamais à devenir membre de L'Écho. Ceux et celles qui veulent le devenir n'ont qu'à nous envoyer leur nom, adresse et leur contribution au coût de 5$ pour les individus et 25$ pour les membres organismes. Merci de soutenir votre journal communautaire.

Membre organisme

Club social des pompiers volontaires de Saint-François
Société de conservation du patrimoine
Club de pétanque
Centre Gyn Santé
Cercle de fermières
Garde paroissiale
Club Âge d'or

Membre individuel

Jean Corriveau
Yves Laflamme, maire
Rolande Gamache
Sandra Lapointe
Colette Boutin
Angèle Morin
Monique Laliberté
Raynald Laflamme
Ernest Lachance
Rosaire Couture
Camille Laliberté
Nicole L. Couture
Christiane Bombardier
Pierre Cauffopé
Louisette Pellerin
Michel Lamonde
Sonia Lapointe
Nicole Rémillard
Mario Marcoux
Lorraine Lamonde
Jacques Boulet
Sonia Girard
Denis Blais
Yves Laflamme
Aurèle Gendron
Jean Gendron
Denis Rémillard
Suzanne Mercier
Mireille Fournier
Simon Morin
France St-Hilaire
Gabriel Picard
Réjean Pellerin
Géraldine Paré
Fernand Bélanger
Valérie Savoie
Daniel Roy
Lucille Kirouac
Albiny Corriveau
Nicole Bérubé
Martine Garant
Herman Pelletier
Jeannette C. Boulet
Pauline Lamonde
Lise B. Pellerin
Diane Gendron
Norbert Morin
Marie-Claude Breton
Yvan Corriveau
Claire Garant
Jacques Chabot
Jacques Théberge
Irène C. Lamonde
Gonzague Lamonde
Gaétan Gendron
Francine Pomerleau

(N): Nouveau membre

UN INCONTOURNABLE POUR LA BELLE SAISON !

Le **vaporisateur** d'écran solaire RÉSERVÉ est un indispensable pour l'été.

Facile d'application, il couvre parfaitement et uniformément les surfaces exposées sans salir les mains et il protège la peau contre les rayons du soleil.

RÉSERVÉ Notre marque maison

Vincent Lamonde Boulet
Pharmacien-propriétaire
542, chemin Saint-François Ouest,
Saint-François-de-La-Riv.–Du- Sud
418 259-7728

membre affilié à Proxim

TOUT POUR LA MAISON

à votre Caisse Desjardins de la Rivière du Sud et Berthier-sur-Mer

Évaluer toutes les possibilités qui s'offrent à vous en matière d'habitation n'aura jamais été aussi simple grâce à l'accompagnement des professionnels de votre caisse.

Prêts hypothécaires

Taux fixe ou variable. Comment faire le bon choix?

Il est important de prendre le temps de bien déterminer votre profil d'emprunteur avec un conseiller afin de choisir le prêt hypothécaire qui correspond à vos besoins.

Le type de prêt hypothécaire choisi variera en fonction de votre profil d'investisseur. À titre d'exemple :

Si...	Optez pour le prêt hypothécaire...
pour vous, la stabilité des taux et des remboursements est d'une importance primordiale	à taux fixe et planifiez votre budget en toute tranquillité et surtout, sans surprise!
vous êtes peu sensibles à la variation des taux d'intérêt et à la variation des paiements	à taux variable. Le plus économique des prêts et le préféré des acheteurs expérimentés et des personnes plus à l'aise financièrement.
vous avez une bonne tolérance aux fluctuations des taux	à taux fixe révisable « 5 dans 1 ». Un prêt vous permettant de bénéficier d'un taux fixe très avantageux moins un rabais annuel garanti, tout en ayant un terme de 5 ans.

TAUX RÉDUITS

Desjardins vous offre en ce moment des prêts hypothécaires à taux réduits. Profitez-en!

Prenez une longueur d'avance!

Le **prêt hypothécaire préétabli** vous permet de connaître le montant de financement maximal que vous pouvez obtenir, selon votre situation financière (revenus, actif, passif), pour l'achat d'une résidence principale.

En connaissant votre capacité d'emprunt, vous vous faciliterez la tâche lors de la recherche d'une propriété de même que lorsque le temps sera venu pour les négociations avec le vendeur. De plus, le taux d'intérêt est garanti pour une période minimale de 90 jours.

Le temps est venu pour quelques réparations? Passez à l'action.

Basée sur la valeur de la maison, la **marge Atout** vous permet de regrouper tous vos prêts en un seul en obtenant un financement pouvant atteindre 80 % ce la valeur actuelle de votre résidence.

Elle simplifie ainsi la gestion de vos finances personnelles tout en vous permettant de financer, à un taux très avantageux, une multitude de projets :

- Financer sa propriété
- Réaliser divers projets d'envergure : rénover, acheter un chalet, investir, planifier les études des enfants, etc.
- Gérer ses prêts

Quel que soit votre projet, vous trouverez chez nous toutes les réponses à vos questions. Une simple rencontre avec nos experts vous permettra de préciser vos besoins et de définir l'ensemble des solutions avantageuses qui s'offrent à vous.

Prenez rendez-vous dès maintenant!

Centre de services de Berthier-sur-Mer
47, rue Principale Est
Berthier-sur-Mer (Québec) G0R 1E0
418 259-7795

Centre de services de Saint-François
526, chemin Saint-François Ouest
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Québec) G0R 3A0
418 259-7786 ou 1 866 259-7786

Centre de services Saint-Pierre-du-Sud
689, rue Principale
Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud (Québec) G0R 4B0
418 248-1927

Desjardins
Caisse de la Rivière du Sud et Berthier-sur-Mer

www.desjardins.com